

UNSS
ACADÉMIE
LILLE
59^{NORD}
WWW.UNSS.ORG

AG DISTRICT

Rentrée 2024

DUNKERQUE - 11/09





Ordre du jour

1

PRÉSENTATION

2

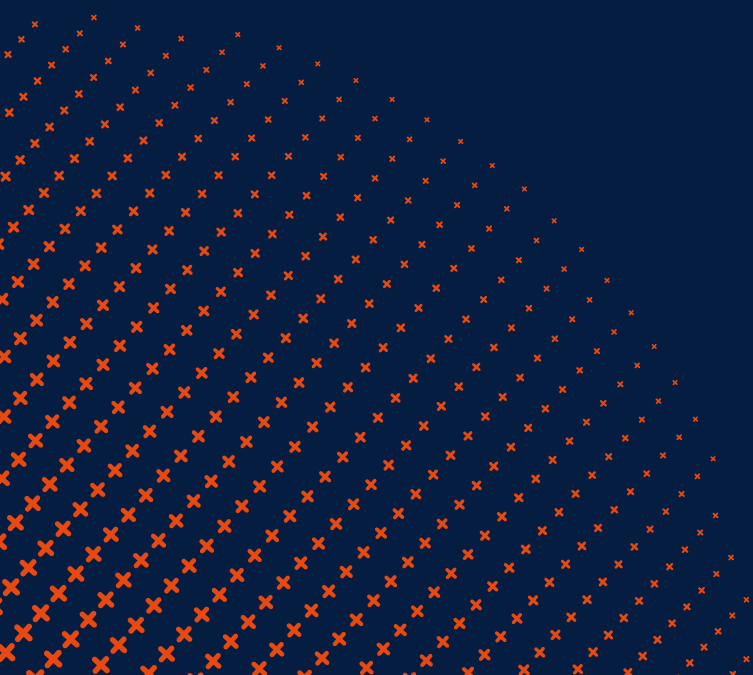
BILAN 2023-2024

3

RAPPELS

4

2024-2025





1

PRÉSENTATION



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL **UNSS 59**

DIRECTEUR



Ludovic
LEMPENS

DIRECTEUR ADJOINT



Emmanuel
NICOLAS

DIRECTEUR ADJOINT



Benoit
DECAENS

SECRÉTAIRE



Helen
ROGÉ

SECRÉTAIRE ½ temps



Arthur
DROLEZ





2

BILAN 2023-2024





BILAN 2023-2024

STATISTIQUES

STATISTIQUES GENERALES DEPARTEMENT DU NORD

		EFFECTIF ETABLISSEMENT			LICENCIES / POPULATION SCOLARISEE GARCONS et FILLES				TOTAL LICENCIES 2023-2024	% Licenciés / Population Scolarisée dans le district	% de licenciés Garçons	% de licenciés Filles	NOMBRE ANIMATEUR AS	TAUX ENCADREMENT <small>Nbre licenciés / Nbre d'animateur AS</small>	
DISTRICTS	Nbre AS	Eff JG	Eff JF	Eff Total	Lic JG	% JG	Lic JF	% JF							
1	CAMBRAI	22	6017	5830	11847	1807	30.03	1591	27.29	3398	28.68	53.18	46.82	93	36.54
2	DOUAI	35	10048	9660	19708	2758	27.45	1671	17.30	4429	22.47	62.27	37.73	154	28.76
3	DUNKERQUE	36	7355	7328	14683	2507	34.09	1580	21.56	4087	27.83	61.34	38.66	134	30.50
4	FOURMIES	9	1775	1679	3454	604	34.03	399	23.76	1003	29.04	60.22	39.78	32	31.34
5	FLANDRES	17	5490	5150	10640	1498	27.29	980	19.03	2478	23.29	60.45	39.55	76	32.61
6	LILLE	69	19160	18442	37602	4940	25.78	3389	18.38	8329	22.15	59.31	40.69	275	30.29
7	MAUBEUGE	22	4915	4907	9822	1485	30.21	979	19.95	2464	25.09	60.27	39.73	91	27.08
8	ROUBAIX	23	4857	4810	9667	1544	31.79	932	19.38	2476	25.61	62.36	37.64	89	27.82
9	TOURCOING	14	3362	2806	6168	953	28.35	465	16.57	1418	22.99	67.21	32.79	56	25.32
10	VALENCIENNES	46	12709	11902	24611	3571	28.10	2013	16.91	5584	22.69	63.95	36.05	189	29.54
TOTAUX		293	75688	72514	148202	21667	28.63	13999	19.31	35666	24.07	60.75	39.25	1189	30.00
Licenciés 2022-2023 / 2023-2024				47											

STATISTIQUES « LA VIE DES AS »

12/08/2024		BILAN VIE DES AS				Département Du Nord	Nombre AS	
DISTRICTS	Nbre AS	TERMINEE	COMMENCEE	PAS COMMENCEE	293			
1	CAMBRAI	22	10	7	5	Bilan Vie des AS	Nombre AS	%
2	DOUAI	35	13	13	9			
3	DUNKERQUE	36	13	4	19			
4	FOURMIES	9	9	0	0			
5	FLANDRES	17	10	2	5			
6	LILLE	69	32	11	26			
7	MAUBEUGE	22	10	4	8			
8	ROUBAIX	23	9	3	11			
9	TOURCOING	14	6	2	6			
10	VALENCIENNES	46	17	15	14			
						Terminée	129	44.03
						Commencée	61	20.82
						Pas commencée	103	35.15
						TOTAL	293	

!!! ATTENTION !!!

Pas de remboursement et pas de prise en charge dans les transports en 2024-2025 si la vie des AS n'est pas remplie au

30 SEPTEMBRE 2024

Le bilan vous sera envoyé début octobre 2024.

Un courrier sera envoyé aux Présidents et aux secrétaires d'AS.

Vous serez destinataires de la liste des établissements de vos districts.



BILAN 2023-2024

SUBVENTIONS CD 59

BILAN DES FINANCEMENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD EN 2023-2024

Subvention aux AS / Nombre de licenciés **55 350**

Subvention Stage Plein Air **14 560**

Aide aux championnats de France UNSS **15 120**

Subvention au SD NORD **126 500**

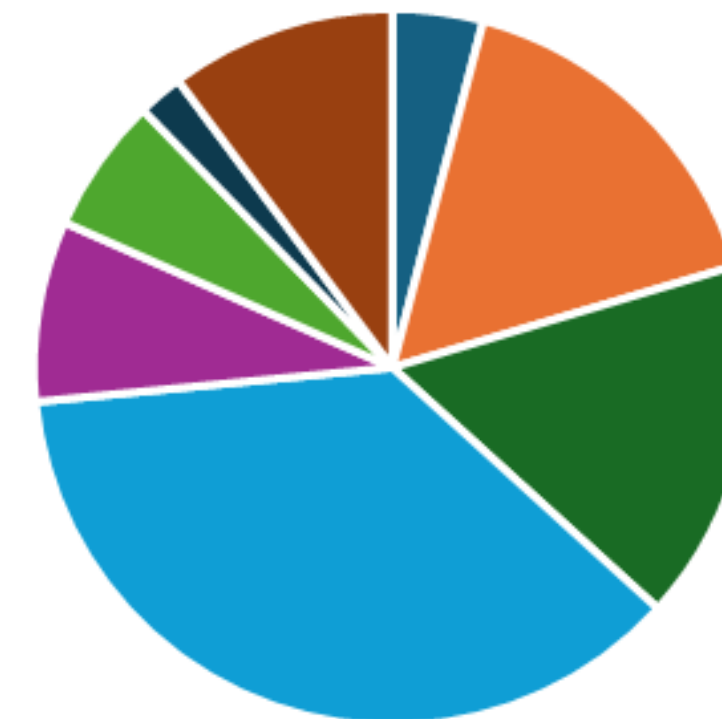
Subvention aux sections sportives **246 900**

TOTAL **458 430**

BILAN DES DEMANDES PAR LES A.S DE LA SUBVENTION CD 59 / 2023-2024

DISTRICTS		Nbre AS CLG	Nombre de Dossier Envoyé et Financé	AS n'ayant pas fait de demande
1	CAMBRAI	15	13	-2
2	DOUAI	23	15	-8
3	DUNKERQUE	24	16	-8
4	FOURMIES	7	7	0
5	FLANDRES	11	11	0
6	LILLE	48	30	-18
7	MAUBEUGE	15	11	-4
8	ROUBAIX	14	11	-3
9	TOURCOING	10	9	-1
10	VALENCIENNES	32	27	-5
TOTAUX		199	150	-49
%		2023-2024	75.38	24.62
		2022-2023	91.5	8.5
BUDGET AIDE FORFAITAIRE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD		2022-2023	2023-2024	
		93 600	55 300	-38 300

AS n'ayant pas fait de demande



■ 2 CAMBRAI
 ■ 8 DOUAI
 ■ 8 DUNKERQUE
 ■ 18 LILLE
■ 4 MAUBEUGE
 ■ 3 ROUBAIX
 ■ 1 TOURCOING
 ■ 5 VALENCIENNES

!!! ATTENTION !!!

Rattrapage négocié et possible pour ces établissements
jusqu'au

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024



BILAN 2023-2024

FONDS DE SOLIDARITÉ

BILAN FONDS DE SOLIDARITE UNSS NATIONAL 2024

Enveloppe nationale : 60 000 euros – 220 dossiers

17 dossiers pour l'académie de Lille dont 7 pour le Nord

5400 euros pour l'académie **(9%)** – 2300 euros pour le département du Nord **(3.83 %)**

	n° AS	Nom Etab	Ville Etab	somme demandée	somme proposée Services UNSS	somme accordée DN
1	11527	LP Ile de Flandre	Armentières	1 500 €	600 €	600.00
2	11757	COL Villars	Denain	200 €	- €	0.00
3	11503	COL Jean Deconinck	Dunkerque	400 €	600 €	600.00
4	11671	LP Placide Courtoy	Hautmont	1 000 €	- €	0.00
5	11601	LP Sonia Delaunay	Lille	1 000 €	300 €	300.00
6	11583	LP Aimé Césaire	Lille	800 €	- €	0.00
7	11768	LP François Mansart	Marly	500 €	800 €	800.00
TOTAL				5 400 €	2 300 €	2 300.00



BILAN 2023-2024

ANS

BILAN DEMANDE SUBVENTION ANS 2024

	CODE	AS	VILLE	COUT TOTAL DU PROJET	SOMME DEMANDEE PAR AS	SOMME PROPOSEE PAR SERVICE UNSS	SOMME PROPOSEE PAR ANS -DN UNSS
1	AS 11579	ASSOCIATION SPORTIVE BORIS VIAN DE LILLE	Lille	2 500 €	1 500 €	1 500 €	
2	AS 11521	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DENIS SAURAT	Trélon	1 500 €	1 500 €	1 500 €	
3	AS 11738	ASSOCIATION SPORTIVE DU C.E.S. GUSTAVE NADAUD DE WATTRELOS	Wattrelos	6 000 €	3 000 €	2 000 €	
4	AS 11746	ASSOCIATION SPORTIVE DU CES DE BEUVRAGES	Beuvrages	3 500 €	1 500 €	1 500 €	
				3 500 €	1 500 €	0 €	
5	AS 11526	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A. DESROUSSEAUX	Armentières	2 090 €	1 500 €	1 500 €	
6	AS 11460	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ANATOLE FRANCE	Sin-le-Noble	5 255 €	5 255 €	0 €	
7	AS 11680	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE COUTELLE	Maubeuge	1 990 €	1 200 €	1 000 €	
8	AS 11520	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DU SOLREZIS	Solre-le-Château	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
9	AS 11536	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE FERNANDE BENOIST	Hazebrouck	1 500 €	1 500 €	1 500 €	
10	AS 11667	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LAVOISIER	Ferrière-la-Grande	2 450 €	1 500 €	1 500 €	
11	AS 11756	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE TURGOT	Denain	1 743 €	1 743 €	1 000 €	
				2 000 €	2 000 €	2 000 €	
12	AS 11637	ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DU COLLEGE JEAN MOULIN DE WATTIGNIES	Wattignies	1 858 €	982 €	1 500 €	
13	AS 11710	ASSOCIATION SPORTIVE-UNSS-COLLEGE SEVIGNE	Roubaix	3 400 €	1 800 €	1 000 €	
				3 650 €	1 500 €	0 €	
				3 600 €	1 500 €	1 000 €	
14	AS 11694	OLYMPIQUE GAMBETTA	Lys-lez-Lannoy	13 000 €	10 000 €	0 €	
TOTAL				62 536 €	42 480 €	21 500 €	



BILAN 2023-2024

JEUNES OFFICIELS



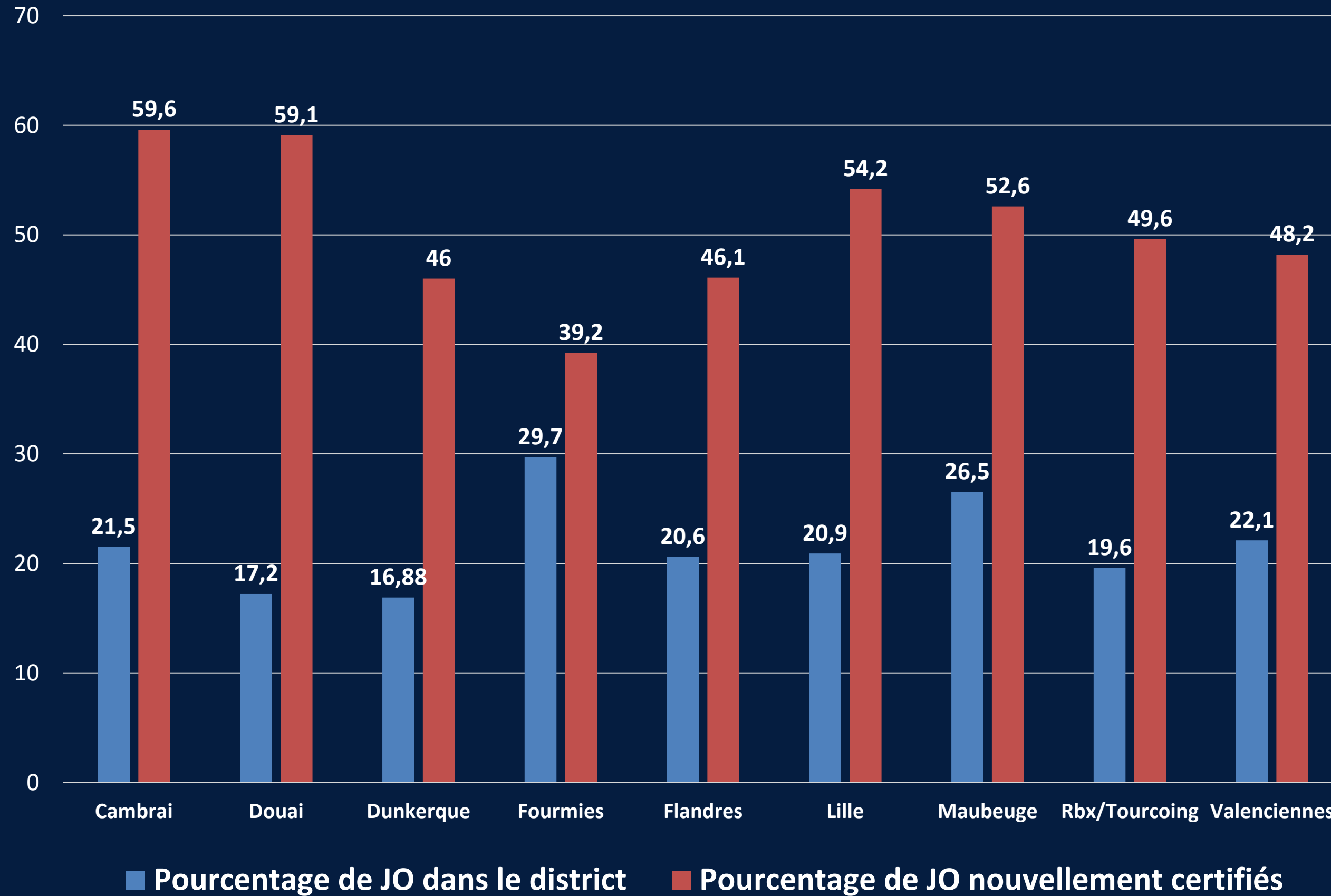
Combien de jeunes officiels dans le département du Nord?

**7390 jeunes officiels
dont 3825 nouvellement certifiés**

**Le taux de nouveaux
jeunes officiels est de 51%**



Les jeunes officiels dans les districts





BILAN 2023-2024

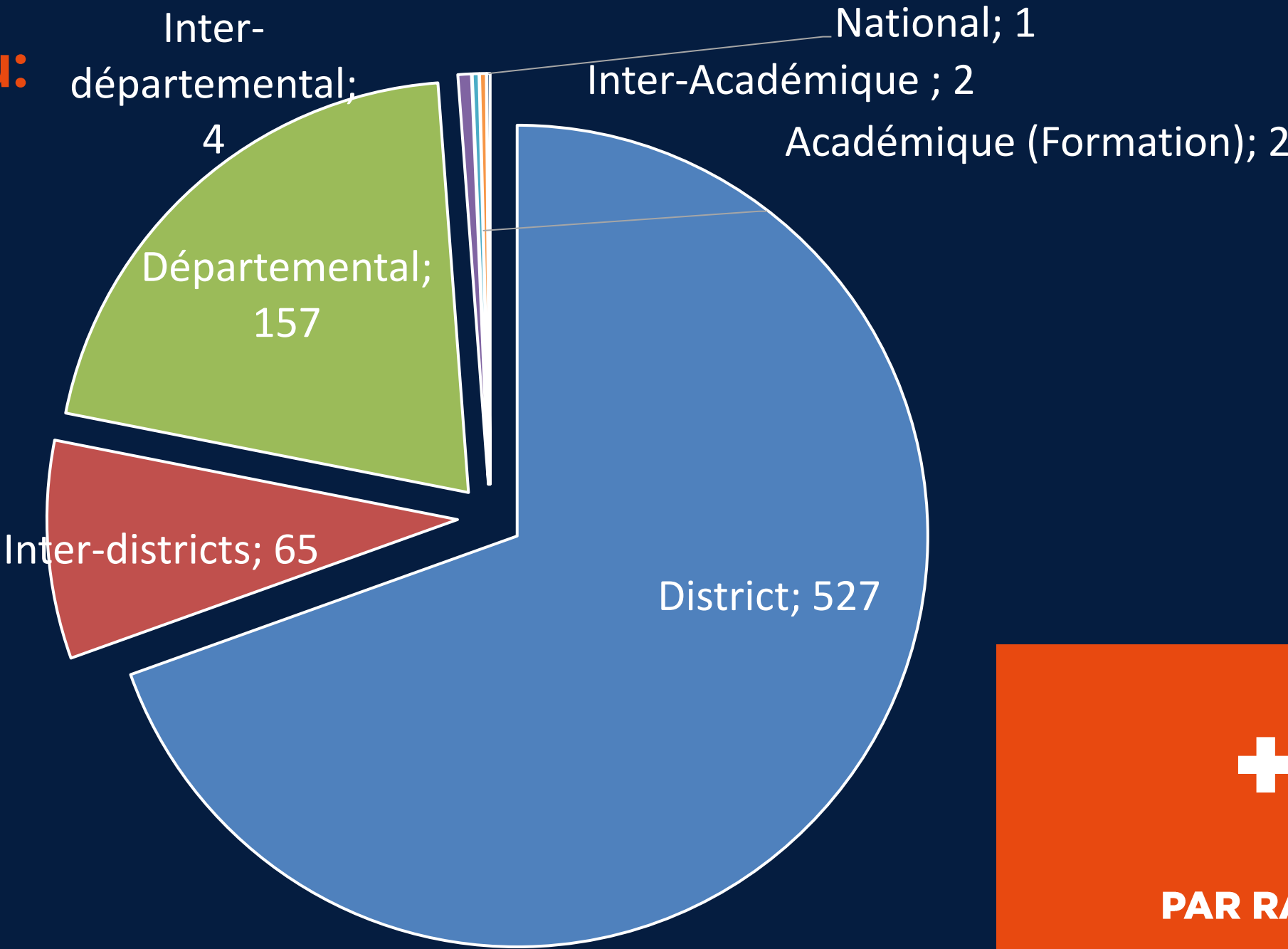
COMPETITIONS

COMPÉTITIONS 2023-2024

758 compétitions et formations

Organisées dans le département par le Service Départemental et les Districts

Répartition par niveau:



+ 2.71%

PAR RAPPORT À 2022-2023

SAVOIR TOULER À VÉLO



Un développement en 3 étapes



Formation des enseignants et mise à disposition d'un kit matériel



Formation des élèves en établissement



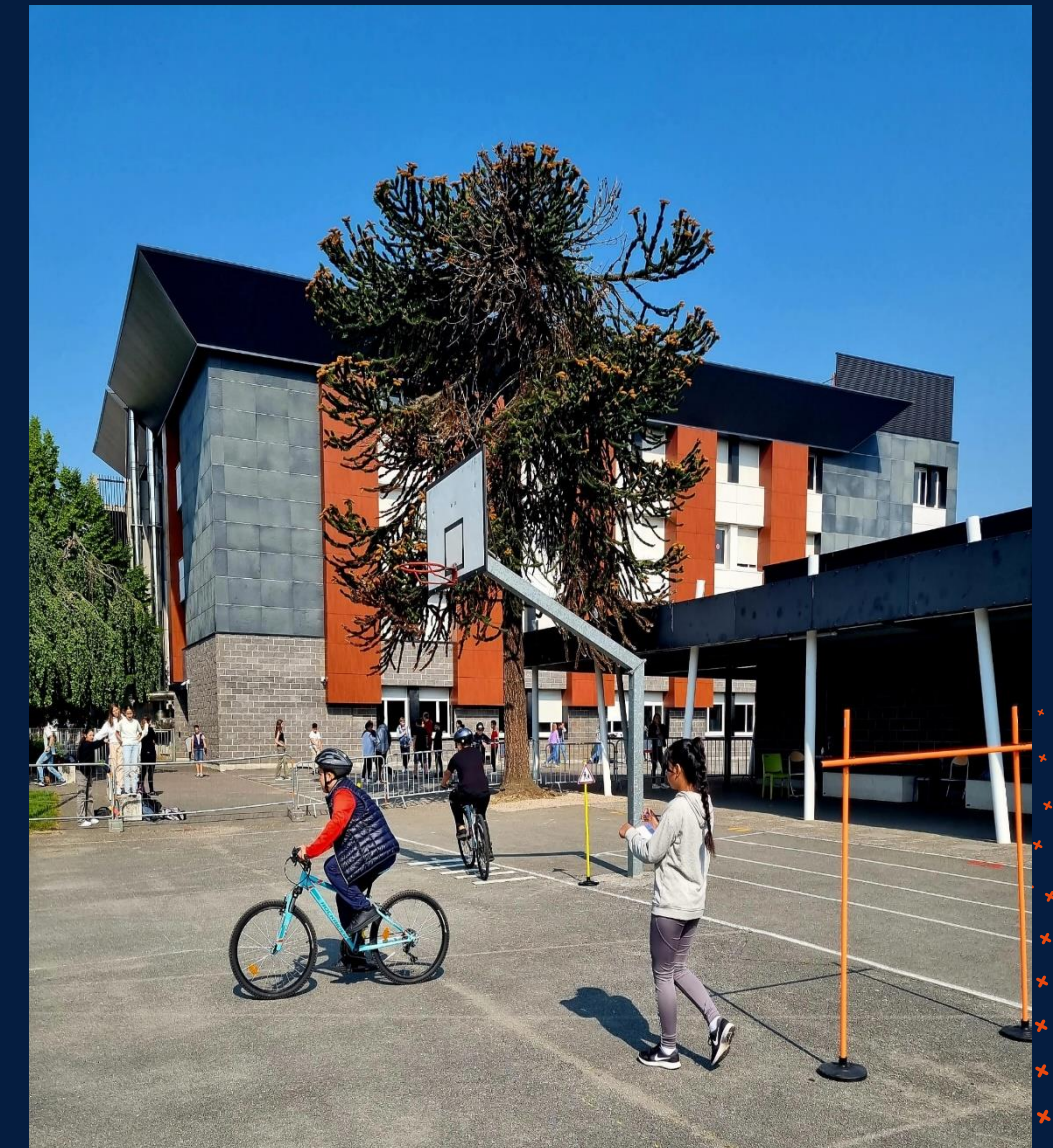
Journée de validation du bloc 3 du SRAV (12 juin)





Formation élèves en établissement

Blocs 1, 2 et 3



Bilan général des validations / SRAV UNSS 2023-2024



VALIDATIONS ÉTABLISSEMENTS + VALIDATIONS UNSS (12 juin)

Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3
864	812	513

2189 Validations au total (+ 32,5% /2022-2023)
pour **717** élèves (+ 10,8% /2022-2023)



3

RAPPELS



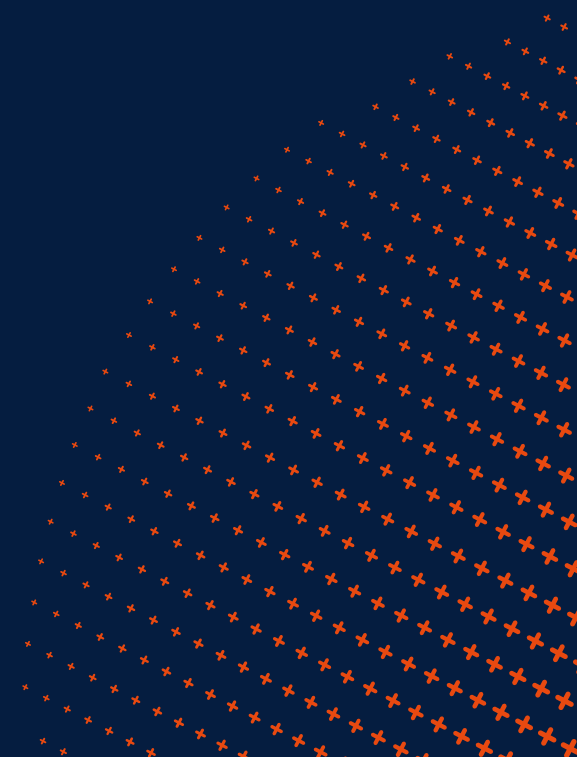
RAPPEL COMPÉTITIONS

- **Les entraînements et les activités qui ne sont pas au programme de l'UNSS** ne sont pas pris en charge (pas de remboursement et pas de transport) par le SD Nord. (Si une demande particulière arrive dans votre district, contacter le SD Nord pour discussion et accord).
- Rappel : il faut 3 établissements au moins pour programmer une activité dans le district. Sinon se rapprocher des districts limitrophes pour programmer une journée.
- Pour une activité, on prévoit **au niveau des remboursements la prise en charge de 3 journées de district + un interdistrict + une finale départementale**. Si pour des raisons de volume d'équipes, vous deviez dépasser cette jauge, prendre contact avec le SD Nord pour discussion et accord financier éventuel.



4

2024-2025





2024-2025

AFFILIATION

AFFILIATIONS 2024

Dispositions nouvelles:

- Augmentation du coût de l’AFFILIATION : de **80€ à 100€** pour toutes les AS
- Augmentation du tarif de base pour le calcul du contrat LICENCES : **de 15,62€ à 17,03€**
- Plafonnement des contrats AFFILIATION-LICENCES : **2900 €** (cela n’existait pas avant).

Dispositions maintenues:

- Modalités de calcul du Contrat Licence
- **Contrat Licence à ½ tarif** pour les AS de Collèges REP+ et les LP ex-Éducation Prioritaire
- **Contrat Licence gratuit** pour les AS des CFA – EREA – Établissements spécialisés – Établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **Contrat Licence gratuit** pour toutes les AS des nouveaux Établissements 2024-2025
- **Maintien du « contrat accompagné »** uniquement pour les AS qui en bénéficiaient en 2023-2024
- Pour les « nouveaux établissements de l’année 2024-2025 », ils pourront choisir, entre le contrat accompagné et le contrat personnalisé, celui qui leur sera le plus favorable

AFFILIATION 2024-2025 / Augmentation Contrat et Affiliation



PARAMÈTRES DE CALCUL DU CONTRAT PERSONNALISÉ						
Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel agricole	Lycée professionnel	Lycée polyvalent	Autre
27	20	20	18	18	19	20

$$\text{Paramètre effectif} = \text{paramètre} - \left(\frac{\text{effectif corrigé}}{100} \right)$$

Exemple pour un collège de 680 élèves: $27 - (680/100) = 20,2$

$$\text{Contrat P} = \left(\frac{\text{eff. réel} \times \text{Paramètre effectif} \times \text{base contrat}}{100} \right)$$

2023-2024

$$\text{Contrat P} = \left(\frac{\text{eff. réel} \times \text{Paramètre effectif} \times 15,62}{100} \right)$$

Exemple pour un collège de 680 élèves: $(680 \times 20,2 \times 15,62)/100$

2145,56€

Affiliation **80,00€**

2225,56€



+ 9,02 %

+ 193,68€

+ 20,00€

+ 213,68€

2024-2025

$$\text{Contrat P} = \left(\frac{\text{eff. réel} \times \text{Paramètre effectif} \times 17,03}{100} \right)$$

Exemple pour un collège de 680 élèves: $(680 \times 20,2 \times 17,03)/100$

2339,24€

Affiliation **100,00€**

2439,24€

Attention, le coût du contrat est aussi lié à l'évolution à la hausse ou à la baisse de votre nombre de scolarisés: l'augmentation globale peut donc être plus, ou moins importante.
(Voir Diapo suivante)

AFFILIATION 2024-2025



Exemples (établissements affiliés 2024-2025)

	2023-2024		2024-2025	
Collège Maxime DEYTS BAILLEUL (794 élèves dont 254 licencié(e)s en 2023-2024)  812 scolarisé(e)s en 2024-2025	Affiliation 80.00		100.00	 + 266,32€ + 10,92 %
	Contrat 2363.87		2610.19	
	Total 2443.87		2710.19	
Collège du Solrezis SOLRE-LE-CHÂTEAU (328 élèves dont 134 licencié(e)s en 2023-2024)  310 scolarisé(e)s en 2024-2025	Affiliation 80.00		100.00	 + 66,49€ + 5,13 %
	Contrat 1215,26		1261.75	
	Total 1295,26		1361.75	

AFFILIATIONS 2024 / Les explications de la hausse Affiliation et Contrat Licence

- Poursuite de l'amortissement de la hausse des coûts de transports liés à l'accord cadre national sur les transports collectifs.
- Maintien des frais de fonctionnement de la structure suite aux recommandations de sécurisation par la Cour des Comptes
- Répercution du cout de l'inflation
- Rattrapage de la non-augmentation de l'affiliation et de la licence depuis quelques années.

L'augmentation du coût de l'affiliation et du tarif de calcul du contrat vise une ressource supplémentaire de **± 1,2 millions d'euros sur le budget global de l'UNSS.**



± 775 000 €



± 425 000 €

Utilisation de ces ressources supplémentaires:

Augmentation de l'enveloppe budgétaire totale des académies : **(46 340 euros pour l'académie de Lille - + 20% /2023-2024)**

Maintien des prises en charge directe par l'UNSS nationale :
(Investissements, Salariés, Frais de déplacement des cadres et membres CMN, Remboursement de frais Km des AS pour les CF et les IA, Gratuité ou ½ tarif du contrat licence de certaines AS)

AFFILIATIONS 2024 / MODALITÉS

Mêmes modalités pour la prise de licences :

- Pas de blocage OPUSS pour la prise de licences par les enseignants / mail des parents (fortement conseillé) pour validation de la licence.
- **Obligation de souscription par l'AS** d'un contrat d'assurance à minima en responsabilité civile
- **Possibilité de souscription** par l'AS d'une assurance responsabilité civile + individuelle pour les adhérents
- **Obligation d'informer les adhérents** (les parents) de la possibilité de souscrire une assurance individuelle (pour information l'IA Sport + de la MAIF = 12,80€).

MAIL ENVOYÉ LE 5/09/2024 par le SD UNSS 59 (avec solutions techniques pour fiche d'adhésion A.S) pour les mentions « assurances » + rappel mentions « RGPD » et « Droit à l'image ».



2024-2025

PNDSS

Une architecture consolidée





PNDSS – 2D – 2024-2028

◆ PNDSS – 2D: Projet National Du Sport Scolaire du 2nd Degré

- **PROJET ET NON PLAN ?** Ce PNDSS se veut beaucoup plus précis et concret par le biais du F de F.AIR.E. La notion de PLAN se voulait plus généraliste
- **NATIONAL ?** Ce sont les orientations proposées pour l'ensemble de l'entité UNSS. La volonté du COFIL est de voire se décliner ce dernier au niveau territorial en fonction des spécificités : cela se traduit en CDUNSS et CRUNSS et le PNDSS devient PADSS et PDDSS
- **« DEVELOPPEMENT » A DISPARU ?** Le COFIL a considéré que l'acronyme « AIR » qui existe depuis 2016.2020 puis 2020.2024 est bien installé dans la compréhension de la profession. C'est une orientation dorénavant bien ancrée et amenée à être stable.
- **SECOND DEGRE ?** Différenciation nécessaire avec le sport scolaire lié au premier degré avec l'USEP

◆ 2024-2025 : Déclinaison en territoires des PADSS & PDDSS



2024-2025

RÈGLEMENT FÉDÉRAL



Le nouveau règlement fédéral

C'est le document de référence au niveau réglementaire.

Il fixe les modalités de qualification et d'accès aux compétitions pour les associations sportives : types et catégories de rencontres, format des championnats, catégories d'âge, mixité...

En attente...



2024-2025

SUBVENTION CD 59

NOUVELLES MODALITES DU CALCUL DES AIDES DU CD 59 VERS LES AS DE COLLEGE 2024-2025

1) Aide forfaitaire, destinée au fonctionnement de l'association sportive, sera désormais attribuée selon 2 ratios, le ratio étant calculé selon le nombre d'élèves licenciés à l'association sportive par rapport au nombre d'élèves scolarisés dans l'établissement :

- R >30 % : 500 €

- R < 30 % : 300 €

2) Aide pour l'organisation d'un stage de plein air et de pleine nature est portée à **50 € (40 €)** par élève, avec un maximum de 30 participants, avec obligation d'effectuer un minimum d'une nuitée. Ce stage est ouvert pour tous les sites du territoire départemental proposant des activités de plein air et de pleine nature.

3) Aide pour la participation à une finale nationale de championnat scolaire est portée à **35 € (30 €)** par élève, avec un maximum **de 30 participants**, quel que soit le nombre de finales.

4) Octroi d'un bonus complémentaire de 100 € aux établissements ayant la dénomination de « collège rural » (cf la délibération MCT/2016/273 relative à la politique départementale en faveur de la ruralité) et participant à des compétitions de district afin de faciliter leurs déplacements.

Ces aides complémentaires (finale d'un Championnat de France UNSS ou UGSEL et stage sportif de plein air) peuvent être cumulées dans la limite de **1 500 € (1200 €)** par AS et par année scolaire.

NOUVELLES MODALITES DU CALCUL DES AIDES DU CD 59 VERS LES SECTIONS SPORTIVES COLLEGE 2024-2025

Afin de ne plus pénaliser les sections créées après 2010 et qui ont une pratique hebdomadaire d'au moins 8 heures par niveau, ce qui relève de l'excellence, il sera fait abstraction de l'année de création et il sera considéré qu'elles réunissent l'ensemble des 6 critères leur permettant de prétendre à l'aide de 3 500 € correspondant au niveau I. A ce jour, sur les 153 sections sportives existantes, seules 2 sont concernées par cette situation

NOUVELLE PROPOSITION DE CRITERES

- 1) **Création avant 2010**
- 2) **Convention avec un club sportif évoluant en Championnat de France, national ou régional**
- 3) **Participation à un championnat UNSS ou UGSEL**
- 4) **Continuité en lycée, lien avec une section sportive de lycée**
- 5) **Pratique d'au moins 8 heures de sport par semaine**
- 6) **Effectif d'au moins 30% de licenciés fédéraux**

+ Si création après 2010 ET pratique d'au moins 8 heures par semaine = 2 critères cumulés

Les niveaux d'aide restent quant à eux inchangés :

Niveau I : Avoir les 6 critères : 3 500 €

Niveau II : Avoir 4 ou 5 critères : 2 400 €

Niveau III : 1 ou 2 ou 3 critères : 1 200 €

!!! ATTENTION !!!

Pour l'année scolaire 2024-2025, les demandes de subventions pour les AS seront entièrement dématérialisées. **Plus de dossier papier.**

- Il faudra créer un compte sur <https://aidesetsubventions.lenord.fr/sub/tiers/authentication/>
- Déposer l'ensemble des pièces demandées sur cet espace
- Déposer la demande de subvention via cet espace
- Un document sera envoyé par le CD59 expliquant la démarche dans le courant de l'année.
- Le SD Nord relayera aussi cette information auprès des AS. (Email-Réseaux sociaux)



2024-2025

OPUSS

NOUVEAUTÉ OPUSS



SAISON
2024 - 2025

ESPACE FÉDÉRAL

- Accueil
- Structures
- Licences
- Jeunes Officiels
- Contenu informatif
- Compétitions
- Financier
- UNSS en chiffres
- Administration

Accueil

60 Licences (Garçons : 35 / Filles : 25) 30 / jour

4 Affiliations (5 en attente de validation)

15 Jeunes officiels (Certifications : 32)

Derniers articles

Filtrer par niveau: DN, SR, SD, CD, AS

Région: Toutes

Département: Choisir...

District: Choisir...

Activité: Choisir...

Mot clé: Choisir...

CNCE - Livret Final Séminaire Mars 2024 - Feuille de Route 2024 - 2028
National 20/08/2024
La CNCE s'est réunie le 15 mars 2024, au siège de la MGEN, à Paris.&nb...

Assemblée Générale de l'UNSS 5 juillet 2024 : documents support
National 12/07/2024
Documents présentés lors de l'AG lien vers PNSS : Synthèse...

RESULTATS FESTIGAC FFG-UNSS COGNAC 2024
National 09/07/2024
RESULTATS FESTIGAC FFG-UNSS COGNAC 2024

DOCUMENTS CMN TRIATHLON 2023-2024
National 09/07/2024
DOCUMENTS CMN TRIATHLON 2023-2024 : - CR CMN 26 juin 2023 - CR CMN 13 juin 2024

MODIFICATION DE L’AFFICHAGE DES ARTICLES

Un seul bloc d’affichage (suppression du bloc en bas de page) = + simple pour afficher les articles SR et SD

CROSS 2024-2025

Participation des AS de 130 euros. Fiche inscription jointe avec la LC CROSS et sur Opuss

Finale de District : **Mercredi 13 Novembre 2024.**

Finale Départementale : **Mercredi 27 Novembre 2024.**

Option N°1 :

- 1 seul Lieu : STADIUM LILLE METROPOLE à Villeneuve d'Ascq

Option N°2 :

- Deux lieux différents pour la finale départementale : Stadium Lille Métropole à Villeneuve d'Ascq pour le Nord du Département et Douai pour le Sud du département.
- **Finale Académique : Mercredi 18 Décembre 2024** dans le département du Nord

QUELQUES DATES À RETENIR :



11/09

AG DES DISTRICTS **UNSS**

18/09

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE " **Célébration et Universalisme**"

09/10

RAID D'AUTOMNE **SR UNSS**

08/01
Ou
15/01

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES **JEUNES OFFICIELS**

2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS FUTSAL **COLLÈGES GARÇONS**





Union Nationale du Sport Scolaire

Service Départemental UNSS 59
20 Avenue de la Chatellenie 59650 Villeneuve d'Ascq – téléphone - mail

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

